

Bilan de 3 années de fonctionnement

(de début juillet 2021 à fin août 2024)

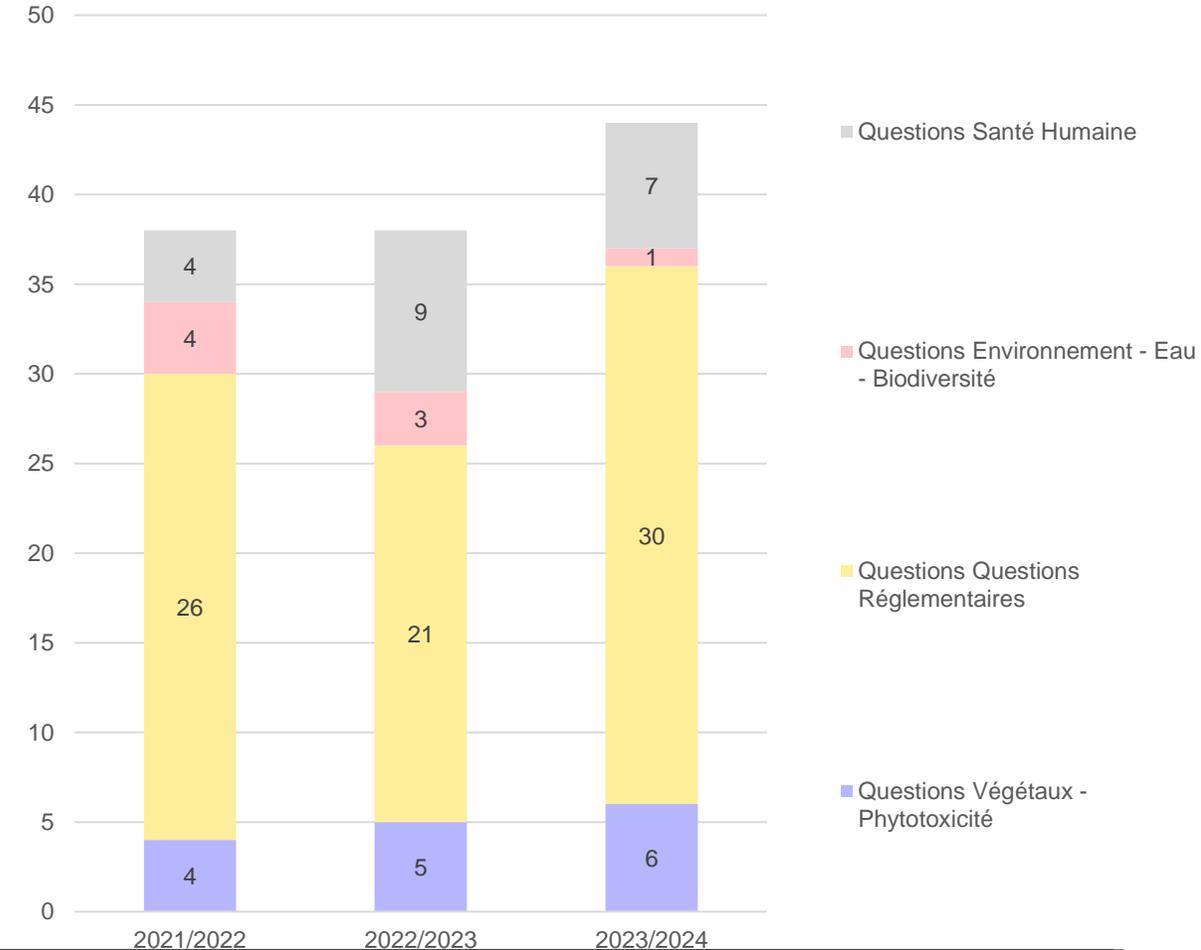
Description de la méthode

- Plateforme téléphonique gratuite ouverte de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 - 5 jours sur 7 2
personnes formées pour répondre aux appels téléphoniques et mobilisation de personnel ayant des compétences en phytopathologie pour distinguer les symptômes (sur les plantes) entre la phytotoxicité et les maladies ou ravageurs
- Entretien téléphonique (20 à 45 mn) avec recueil d'informations selon les explications des appelants et en suivant une trame formalisée :
 - Explication de l'objet de l'appel
 - Cartographie de la situation géographique
 - Recueil des données pour caractériser l'appel
 - Etat des lieux des échanges faits entre parties prenantes
 - Partage d'informations sur la réglementation et les pratiques agricoles
- Saisie dans une base de données des caractéristiques de l'appel
- Transmission de la fiche de signalement aux services de l'Etat / ARS / CAPTV concernés via le fléchage défini
- Transmission d'un Accusé de réception à l'appelant

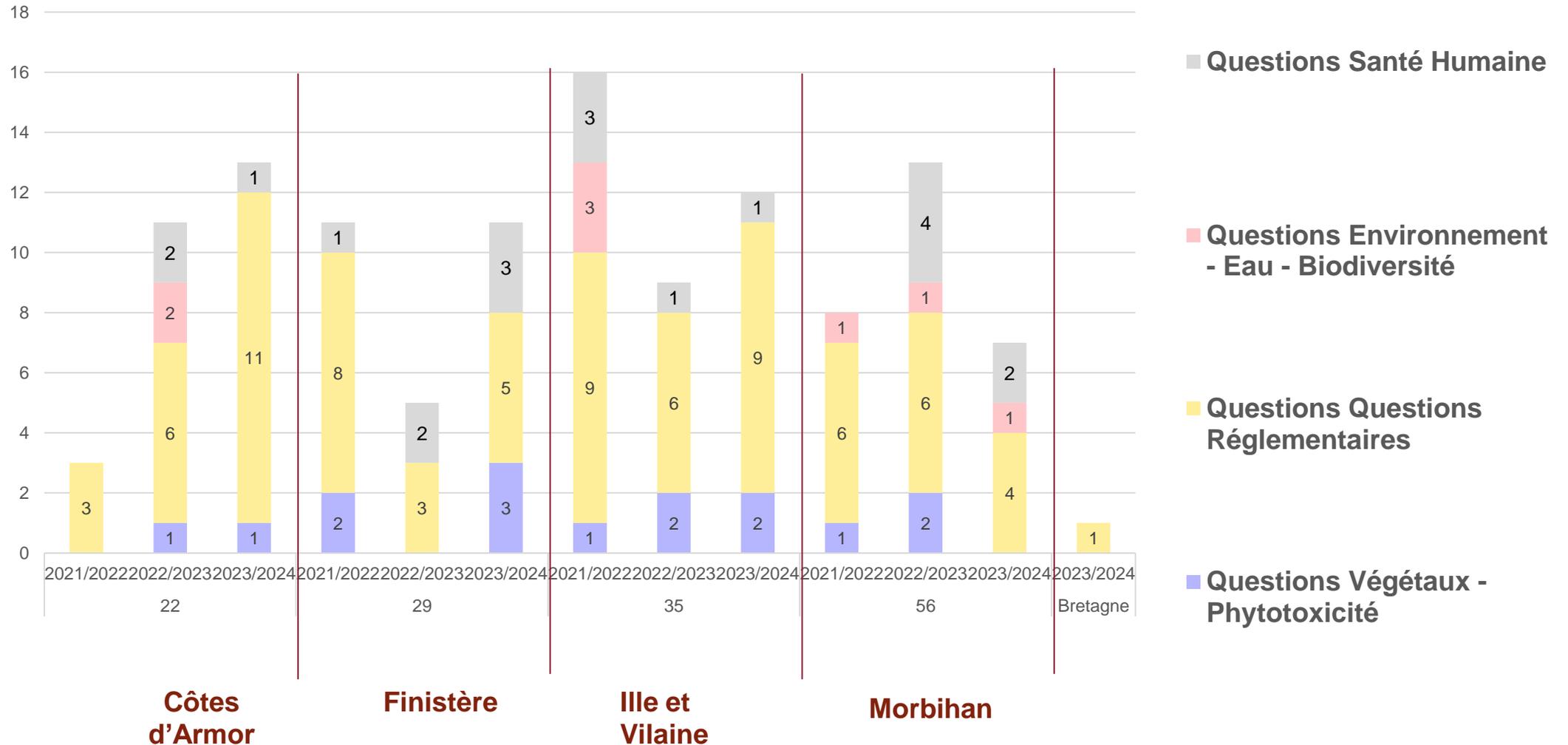
Répartition des 120 appels relevant du dispositif par année culturelle (entre juillet 2021 et août 2024)

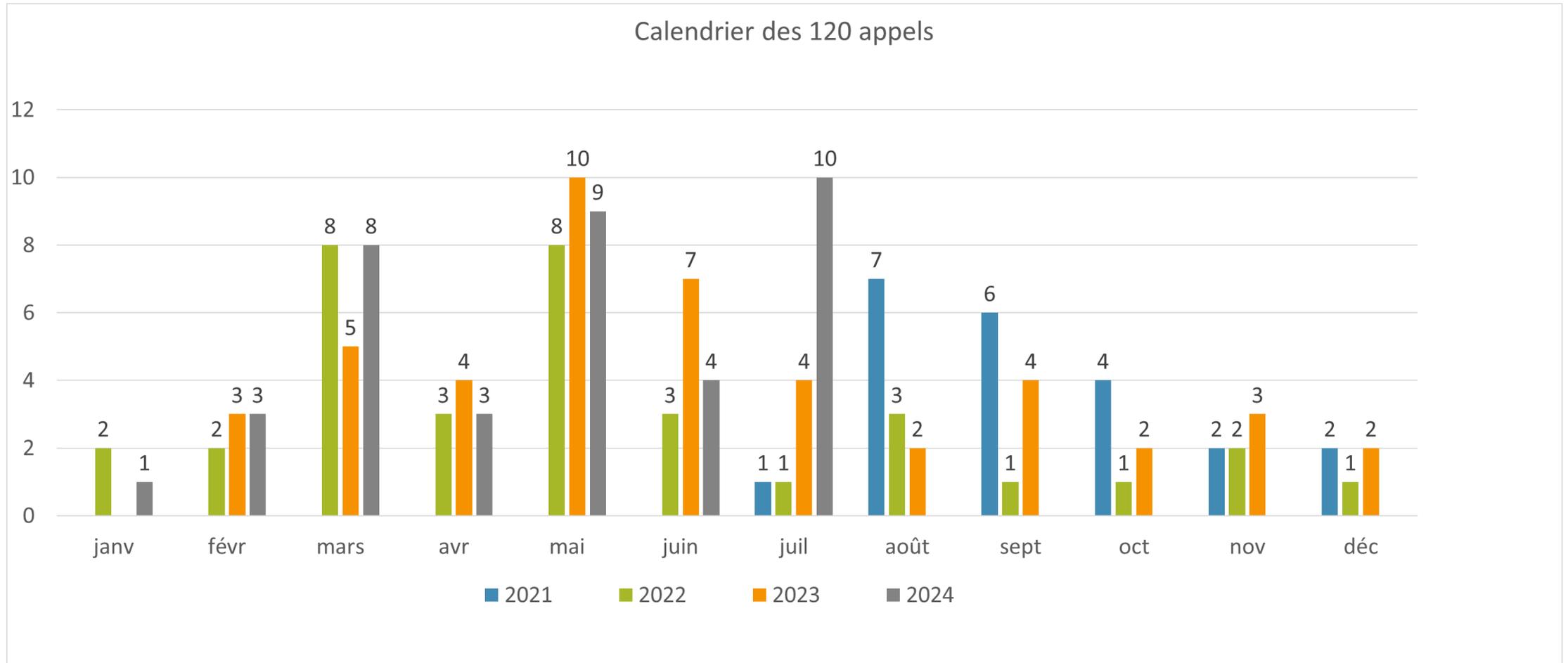
Depuis la mise en place du dispositif:

- 120 appels instruits :
 - Environ 40 appels par année culturelle
- 43 avec des questions :
 - Questions Santé Humaine = 20
 - Questions Végétaux - Phytotoxicité = 15
 - Questions Environnement – Eau - Biodiversité = 8
 - Questions Santé Animale = 0
- 77 Questions Réglementaires



120 Appels relevant du dispositif Campagnes 2021/2022, 2022/2023 et 2023/2024

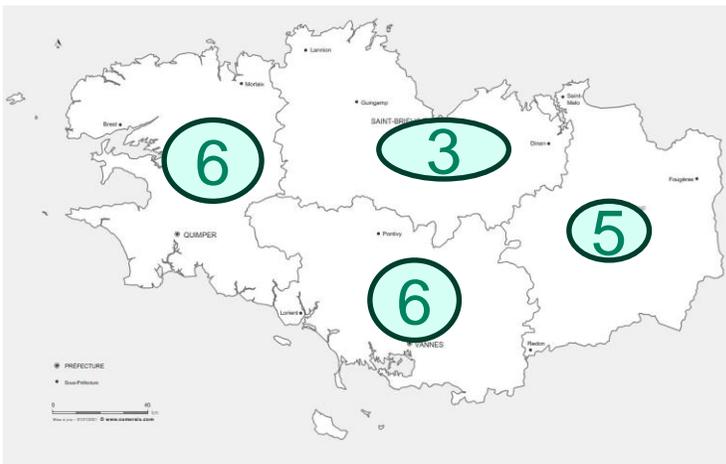




Nombre d'appels plus élevé au printemps

Focus sur les appels évoquant un impact santé humaine

(juillet 2021- aout 2024)

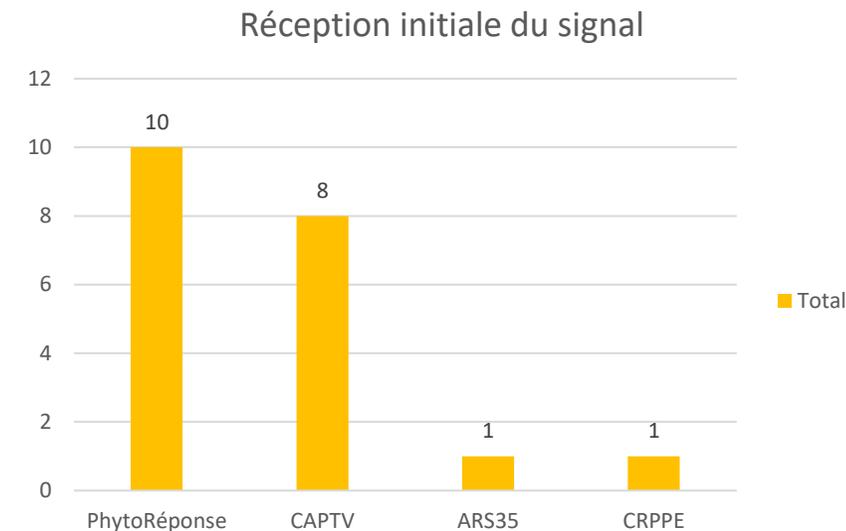


Par année culturale :

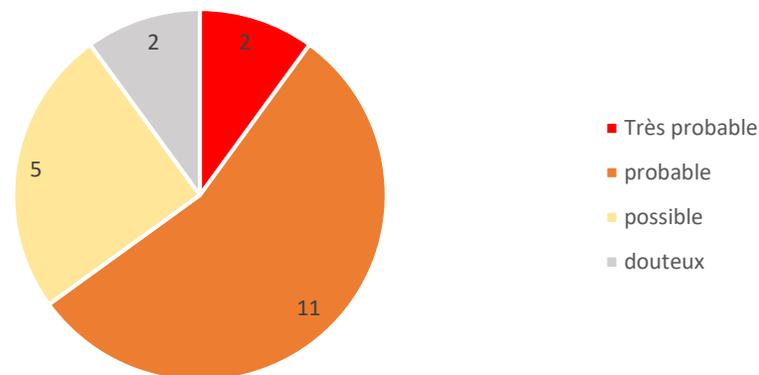
2021/2022 : 4

2022/2023 : 9

2023/2024 : 7



Imputabilité des signaux



20 signalements
impactant 40
personnes
exposées

Symptômes les + fréquents :

- Symptômes irritatifs : ORL, ophtalmo, respiratoire, cutané
- Nausées, maux de tête

Quelles sont les suites données par la DRAAF ?

Depuis 2021 : suites données aux 20 appels /santé humaine

14 inspections programmées et réalisées :

11 conformes / distances riverains ou personnes présentes

2 ne valident pas les informations fournies par le signalant : besoin de compléments (en cours)

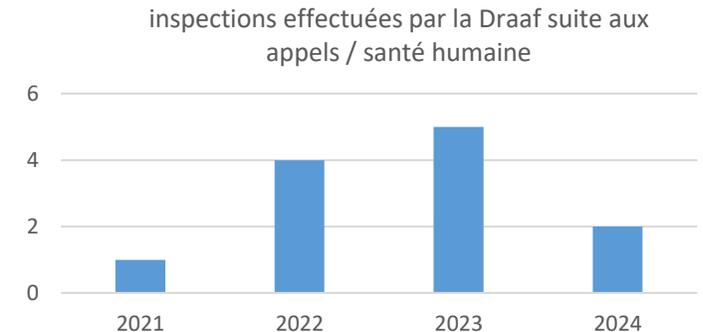
1 non conforme / charte riverains

6 signalements sans inspection programmée :

5 par incertitude sur la parcelle objet du traitement

1 information prise par téléphone (cycliste sur route)

2 en cours



Les cultures sont représentatives de la région : blé, colza, PdT, maïs, interculture et bords de champs :

Les SA sont essentiellement herbicides et diverses : DFF flufenacet, pendi, prosulfocarbe, glyphosate, iodosulfuron, mésosulfuron, mésotrione, nicosulfuron, qq fongicides et insecticides (benzovindiflupyr et prothioconazole)

Quelles sont les suites données par la DRAAF ?

Depuis 2021 : suites données aux autres appels que / santé

6 inspections programmées

3 réalisées

Motifs : effets de phytotoxicité sur les végétaux des riverains, traitement à proximité d'un puits